Par quoi remplacez-vous la prison ? 9

Soumis par Administrator
05-08-2009

« Justice restauratrice ». La privation de liberté est censée punir des faits graves portant atteinte aux « valeurs » d’une société donnée : « Les trois quarts des personnes actuellement détenues en France le sont – ou le seront (puisque 53% sont des prévenus) – parce qu’elles se sont emparé d’une certaine sorte de bien appartenant à autrui. (1) Est-ce que nous expérimentons vraiment qu’une « valeur » supérieure à toutes les autres ait été atteinte à cette occasion ? Il est certes désagréable, parfois douloureux d’être dépossédé de son bien. Mais ne sommes-nous pas beaucoup plus profondément affectés par d’autres événements qui, eux, n’entrent pas, ou plus, dans le circuit pénal : par exemple les problèmes touchant notre situation de salarié, ou ceux qui surgissent dans le couple ou au sein de la famille ? (1) Selon une sélection réalisée par les groupes au pouvoir. Pourquoi prendre des pommes à l’étalage d’un marchand est-il punissable sous la qualification de vol, alors que ne pas payer une dette demeure une affaire civile ? » (Louk Hulsman, in Punir mon beau souci, Revue de l’Université de Bruxelles, 1984, p. 308)